



**Réseau des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF)**

## **Livret d'accueil du stagiaire Bienvenue !**

**Fédération Des Centres Sociaux du NORD - PAS DE CALAIS  
PÔLE ACCOMPAGNEMENT FORMATION**

Fédération des Centres Sociaux du Nord – Pas de Calais  
199-201 rue Colbert - Centre Vauban - Bâtiment Lille - 1er étage - 59000 LILLE  
Tel : **03 20 79 98 70** / mail [nordpasdecalais@centres-sociaux.com](mailto:nordpasdecalais@centres-sociaux.com)  
Site internet : <https://nordpasdecalais.centres-sociaux.fr>

Siret : 302 262 654 00056  
N° d'organisme de formation : 32 59 09437 59  
*(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)*

## 👤 La Fédération des Centres sociaux du Nord Pas de Calais est un acteur du réseau fédéral national

<p style="text-align: center;"><b>Dignité humaine</b></p> <p style="text-align: right;">Travail associé</p> <p>Développement social local</p> <p style="text-align: center;"><b>Solidarité</b></p> <p>Coéducation</p> <p style="text-align: center;">Emancipation</p> <p style="text-align: right;"><b>Démocratie</b></p> <p>Développement du pouvoir d'agir</p> <p style="text-align: center;">Approche globale</p> <p>Partenariat</p> <p style="text-align: right;">Intergénérationnelle</p>	<p>Les fédérations des centres sociaux ont différentes grandes missions.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ «<i>Lieu ressource</i>», elles accompagnent les centres sociaux dans leur fonctionnement et leur développement, les créations de centre et la <b>qualification des acteurs, professionnels et bénévoles</b>.</li> <li>❖ «<i>Plateforme</i>», elles favorisent les échanges de savoirs, de pratiques, les coopérations et l'accès à l'information.</li> <li>❖ «<i>Tête de réseau</i>», elles représentent et défendent l'intérêt des centres sociaux auprès des grands partenaires et font remonter les problématiques sociales rencontrées par les habitants.</li> <li>❖ «<i>Organisation apprenante</i>» aux côtés et avec les centres sociaux, elles recherchent et expérimentent les démarches et les outils pour le développement du pouvoir d'agir des habitants.</li> </ul>
--	---

## L'appartenance à un réseau : Repères et intelligence collective

→ •• **Charte fédérale - 17 et 18 juin 2000**, portant sur notre conception du centre social, nos valeurs de référence, nos façons d'agir, notre engagement fédéral

### Extraits choisis :

« *Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives portés par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire* »

« *Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les centres sociaux et socio-culturels réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.* »

« *L'action des centres sociaux s'enracinent dans l'expérience vécue des habitants* »  
 « *l'adhésion à la FCSF, un acte politique et stratégique* »

La Fédération des centres sociaux du Nord Pas de Calais, à travers le pôle accompagnement formation est organisme de formation. Comme d'autres Fédérations ou union du réseau, elle est attachée au respect des valeurs de notre réseau et aux principes communs des fédérations engagées dans la formation

La Fédération des centres sociaux du Nord Pas de Calais est titulaire de la certification Qualiopi

## Notre charte déontologique

La fédération par son organisme de formation s'engage à :

- **Envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de réflexion permettant les découvertes, la création, l'inventivité** où chacun puisse penser, échanger, se rencontrer... et non dans une logique d'uniformisation des pratiques
- **Défendre une approche plurielle de la formation**, non- dogmatique, afin d'éclairer et de nourrir la diversité de tous
- **Favoriser la place des bénévoles** associatifs et des parents dans nos formations
- **Respecter les participants** dans leurs convictions et ne pas promouvoir un lieu d'accueil ou de pratique spécifique comme un modèle unique

En savoir plus : <https://nordpasdecalais.centres-sociaux.fr/>

## 👉 Notre approche de la formation

### Quels objectifs ?

**Mettre au travail et développer les postures professionnelles** (directeurs, animateurs, référents familles, ...) **et bénévoles**, permettre l'apport de connaissances, l'appropriation de compétences globales et spécifiques (économie du projet, ...)

**Proposer des méthodes, des outils, des savoirs être et savoirs faire**

**Développer les échanges de pratiques**, permettre de prendre du recul, de s'enrichir

**Favoriser l'émergence** des coopérations interne, de territoire, de réseau

**S'engager individuellement et collectivement dans une démarche apprenante**, dans la recherche de solutions pour le développement du projet centre social et de ses valeurs.



## Une équipe votre écoute

**Sylvie LAMBERT**, Déléguée Responsable du Pôle Accompagnement Formation **Référente pédagogique**, [slambert.npdc@centres-sociaux.com](mailto:slambert.npdc@centres-sociaux.com)

**Corinne QUEVAL**, Déléguée Formation et Accompagnement, [cqueval.npdc@centres-sociaux.com](mailto:cqueval.npdc@centres-sociaux.com)

**Nadège CRESSON**, Déléguée Formation et Accompagnement, [ncresson.npdc@centres-sociaux.com](mailto:ncresson.npdc@centres-sociaux.com)

**Mathieu CANDAS**, Délégué Formation et Accompagnement et **Référent handicap** [mcandas.npdc@centres-sociaux.com](mailto:mcandas.npdc@centres-sociaux.com)

**Carole MARTIN**, Déléguée - Projet Ecoles, Familles, Quartiers, [cmartin.npdc@centres-sociaux.com](mailto:cmartin.npdc@centres-sociaux.com)

**Pour toutes questions relatives au suivi administratif :**

**Nadia CHOUIT**, Assistante fédérale, [formation.npdc@centres-sociaux.com](mailto:formation.npdc@centres-sociaux.com)

## Règlement intérieur des stagiaires

Vous trouverez le règlement intérieur en annexe à ce livret d'accueil ;

# Informations pratiques

## LES LIEUX

Nous mettons à votre disposition une salle de formation dans nos locaux ou dans un centre social accueillant, dont la capacité d'accueil est en adéquation avec le nombre de participants. Pour le bon déroulement tant pédagogique que technique de votre formation, elle est généralement équipée d'un accès WIFI, d'un paperboard et/ou d'un vidéo projecteur.

Sous confirmation auprès de votre formateur le jour même, la salle sera normalement fermée à clé à l'heure du déjeuner. Vous pourrez donc y laisser en toute sécurité vos affaires.

Si vous vivez une situation d'empêchement ou de handicap, nous pouvons échanger sur l'aménagement de la formation en fonction de vos besoins.

Pour cela, contactez : Mathieu CANDAS, [mcandas.npdc@centres-sociaux.com](mailto:mcandas.npdc@centres-sociaux.com)

## LES HORAIRES

Les horaires des formations sont indiqués sur la convocation que vous recevez.

Vous pourrez profiter d'un café d'accueil à votre arrivée et lors du déroulement de la journée.

## LES REPAS

Les repas ne sont pas inclus dans les coûts de la formation et sont à la charge des participants.



# Que faire après la formation ?

## AVANT DE QUITTER LA FORMATION

Assurez-vous d'avoir rempli et signé tous les documents que le formateur vous aura remis à la fin de la formation :

- les feuilles d'émargements ;
- le document sur le droit à l'image
- le questionnaire d'évaluation de la formation s'il y a

## DE RETOUR DANS VOTRE STRUCTURE

- Remplir le formulaire d'évaluation que vous recevrez par mail
- Fournir à votre structure votre attestation de fin de formation que vous recevrez dans un délai d'un mois suivant la formation.
- Faire un retour à vos collègues sur la formation (temps informels, lors des réunions d'équipe...) ou si vous êtes bénévole faire un retour auprès des autres bénévoles et un bilan avec le référent formation en interne.
- Remplir 2 mois après la formation l'évaluation à froid envoyée sur votre boîte mail.

---

*En vous souhaitant une bonne formation !*

---



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation